



Le métropolite Nicolas d'Akhalkalaki, de Koumourdo et de Kars : L'affirmation du Patriarcat de Constantinople, comme quoi il posséderait un droit exclusif d'interférer dans les affaires internes de n'importe quelle Église locale, est inquiétante

Le métropolite Nicolas d'Akhalkalaki, de Koumourdo et de Kars, hiérarque de l'Église orthodoxe géorgienne, a déclaré dans une interview à l'agence d'informations « Interpressnews » (Géorgie) qu'il fallait soigneusement étudier la situation avant de prendre une décision sur les entreprises du Patriarcat de Constantinople en Ukraine. A propos de la nouvelle structure, le métropolite Nicolas a, notamment, souligné : « Dans l'état actuel des choses, il est très important d'établir la canonicité de l'ordination des ecclésiastiques qui forment aujourd'hui l'Église ukrainienne, puisque certains d'entre eux ont été frappés d'anathèmes admis par toutes les Églises orthodoxes, y compris celle de Constantinople. » Selon le hiérarque, certains d'entre eux n'ont même pas été canoniquement ordonnés dans la succession apostolique, ce qui signifie qu'ils sont des évêques auto-proclamés. « Comment des hiérarques de ce genre pourraient-ils célébrer la Divine liturgie avec nous ? Nous ne pouvons reconnaître des ecclésiastiques qui n'ont pas été canoniquement ordonnés » a ajouté le métropolite Nicolas.

L'hiérarque a parlé de la discussion de cette question lors de la séance du Saint Synode de l'Église orthodoxe géorgienne, et remarqué que le message officiel du Patriarcat de Constantinople sur la question ukrainienne « contient une formule très inquiétante, sur le prétendu droit exclusif du Patriarcat de Constantinople à interférer dans les affaires internes de n'importe quelle Église locale ». Mgr Nicolas a souligné : « Cela me paraît personnellement inadmissible et peut entraîner bien des difficultés par la suite ».

Le Synode a décidé de revenir sur l'examen de la question ukrainienne lors de ses prochaines séances. Selon le métropolite Nicolas d'Akhalkalaki, de Koumourdo et de Kars, il serait souhaitable de prendre connaissance de l'intégralité du texte du tomos remis à Istanbul, ainsi que de l'opinion des autres Églises orthodoxes locales sur la question.

En même temps, il a remarqué que l'épiscopat du Patriarcat de Géorgie n'avait rien à objecter contre l'autocéphalie de l'Église ukrainienne en tant que telle, précisant cependant qu'il fallait « voir à quelles conditions cette autocéphalie serait appliquée ».
